



ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL BADMINTON 89

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL BADMINTON 89

Mardi 8 septembre 2020, 18h30 à Auxerre, ESPACE 89

Présents: Jean-Marc CÊTRE, Jean-Michel PIERRELEE, Pascal LEFEBVRE, Emilie FAURE, Eddy PINEL, Yan CORVELLEC (réfèrent 89), Stéphanie FISHER, Bruno POTHIER, NICOLAZO Corinne, Mathieu CLEMENT, Bastien DELAGNEAU, François PRUDENT, Sandrine MANIQUET.

Représentant de la Ligue: Axel LESAGE, agent de développement, Sandrine MANIQUET, Emilie FAURE.

Absents excusés: Maxime BUTTURI, Samuel DESCHAMPS, Eric KRÄHENBÜHL, Martine HEINTZ.

Invitée: M.HENNEQUIN, président du comité olympique (attendu en cours de soirée).

Le quorum est atteint.

Le club est excusé de Joigny. Pas de représentant pour Tonnerre.

Jean-Marc CÊTRE remercie AXEL LESAGE, qui après une période en CDD a été confirmé dans le cadre d'un CDI depuis le 01/07/2020

Il remercie également E. FAURE et S. MANIQUET de représenter Lionel GRENOUILLET, président de la Ligue.

Avant de commencer l'assemblée, une minute de silence est observée pour Pascal LAGARDE inspecteur jeunesse et sports et chef de service à la DDCSPP de l'Yonne et son épouse, décédés brutalement dans un accident de voiture le samedi 8 août.

L'assemblée peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- 1°) Approbation du PV de l'AG du 13 juin 2019.
- 2°) Rapport moral du président.
- 3°) Rapport des commissions : championnats, interclubs, arbitrage, jeunes.
- 4°) Informations sur la conformité du comité au regard des obligations RGPD.
- 5°) Bilan financier définitif au 31 août 2019.
- 6°) Bilan financier définitif au 31 août 2020.



ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL BADMINTON 89

7°) Représentation du comité à l'AG de Ligue du 25/09/2020 (7 représentants).

8°) Paroles aux invités.

9°) Questions diverses.

1°) Approbation du PV de l'AG du 13 juin 2019.

Approuvé. Aucune remarque.

2°) Rapport moral du président.

Ci-joint le rapport écrit par JMC:

" La saison sportive 2019/2020 s'est terminée le 14 mars 2020, beaucoup de compétiteurs restent sur leur faim ; la Covid s'est substituée à notre addiction sportive et à nos rencontres conviviales.

Il faut repartir et nous remotiver certainement dans des conditions différentes mais j'espère toujours avec envie et avec de nouvelles forces en cette année électorale.

Mon mandat arrive à expiration et comme annoncé, je vous rends les clefs de la maison, tout n'a pas été parfait mais je ne suis pas parfait !

J'ai connu des moments agréables, d'autres moins agréables mais ensemble nous avons redonné à notre comité une certaine dynamique et malgré notre faible nombre de licenciés une présence certaine au sein de la ligue de Bourgogne Franche Comté et une représentation au sein de cette instance qui j'espère pourra se pérenniser.

Ces 4 années comme annoncé ont été consacrées à la formation et aux jeunes. Notre saison écourtée s'est inscrite dans cette politique :

au niveau de la formation

- Une formation au logiciel POONA le 29 octobre 2019 avec 7 participants à Villeneuve sur YONNE
- Une formation Modif les 28 et 29 septembre 2019 à Joigny avec 8 candidats présents en début de formation et un abandon sur blessure.
- Une formation AB1 sur 2 journées avec 6 candidats
- Une formation GEO avec 6 candidats sur 2 journées
- Un regret : pas de formation arbitrage faute de candidat (2 dans l'Yonne)

A titre individuel, je dois rappeler :

- la certification AB2J de Mathieu CLEMENT dans le cadre de l'organisation d'un plateau minibad le 27 septembre à Villeneuve sur Yonne.

- la validation du diplôme AB1 par VAE de Stéphanie Pillu-Fisher

- la validation de formateur fédéral module 2 et la validation référent équipement pour Yan Corvellec



ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL BADMINTON 89

Au niveau des jeunes :

- Organisation d'un plateau minibad à Ancy le Franc le 15 février 2020 avec 17 participants
- Un stage jeune les 7 mars à Villeneuve sur Yonne avec 13 participants et 8 mars à Avallon avec 17 participants (stages de proximité géographique sur le territoire)

A titre individuel,

Le comité a soutenu financièrement le projet sportif d'intégration de Nathan BOUILLOT au pôle espoirs de BOURGES.

Au niveau administratif,

Le dossier juridique de notre comité est à jour (il faudra le faire vivre régulièrement) et un projet de mise en harmonie statuts a été soumis et accepté par votre conseil d'administration, validé par notre charmante juriste fédérale avant son départ, il vous appartient de l'accepter en AGO.

Enfin le dossier des obligations de mise en conformité du comité à l'égard des dispositions RGPD (règlement européen sur la protection des données personnelles) a été validé avec succès. Mais dans ce dossier également une maintenance juridique doit être effectuée.

Le comité a enregistré cette saison 647 licenciés (407 adultes ; 230 jeunes et 10 minibad) nous avons perdu 29 licenciés, il appartiendra à la nouvelle équipe dirigeante de maintenir ce nombre de licenciés et la tâche ne sera pas facile face à la crainte du Covid.

L'Yonne est souvent le parent pauvre au niveau sportif, mais pas seulement dans le territoire de la Bourgogne Franche Comté, j'ai le sentiment d'avoir rappeler à nos instances qu'il fallait compter avec notre département, avec ses particularités, ses différences et son volontarisme ; je vous appelle à conserver ce cap et à ne pas négliger notre existence dans la prochaine mandature.

Je vous remercie de votre confiance au cours de ces quatre dernières années et je vous souhaite à tous bonne route

Jean- Marc CETRE "

Le rapport est approuvé. 0 contre, 0 abstention.



ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL BADMINTON 89

3°) Rapport des commissions : championnats, interclubs, arbitrage, jeunes.

- Commission Interclubs par M. BUTTUR I: lecture donnée par JMC

Tout s'est bien passé.

3 divisions. Les 2 meilleurs devaient monter et les 2 derniers descendre.

18 équipes engagées.

D1: SA eq2 sont 1er / ASB eq1 sont 2ème.

D2: SOBC eq2 sont 1er / ASB eq2 sont 2ème.

D3: HERY sont 1er / ASB eq 3 sont 2ème.

En fonction du nombre d'équipe la saison prochaine, le fonctionnement sera reconduit.

Rapport approuvé.

- Commission jeunes par P. LEFEBVRE :

2 CDJ ont eu lieu :

* à AILLANT avec 26 joueurs.

* à VILLENEUVE SUR YONNE avec 44 joueurs.

2 CDJ ont été annulés, 1 par manque de participants et 1 cause COVID.

Les CDJ empiètent souvent sur d'autres compétitions jeunes.

On note une baisse des effectifs entre la saison 2018-2019 et 2019-2020 :

CDJ1 en 2018, 54 joueurs ; en 2019, 25 joueurs.

CDJ2 en 2018, 49 joueurs ; en 2019, 30 joueurs.

JMC rappelle que les CDJ font partis des obligations du dialogue de gestion de la Ligue.

P. LEFEBVRE annonce qu'il se retire du comité.

- Commission Championnats par B. POTHIER et E. FAURE:

Tout s'est bien passé pour le championnat de simples le 14 décembre à ANCY LE FRANC.

86 joueurs. 7 terrains.

Toutes les catégories ont été représentées.

Les championnats de doubles ont été annulés cause Covid, ce qui a une répercussion sur les finances.



ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL BADMINTON 89

- Rapport formation par Y. CORVELLEC:

MODEF et AB1 : des difficultés pour la mise en place et la validation.

Les intervenants ont été de qualité.

Des difficultés pour la validation de L'AB2J.

Peu de techniciens s'investissent au niveau des clubs.

Les clubs doivent pousser les jeunes à faire se former.

Ces 4 dernières années, le comité a pris en charge 75% des frais de formation. Il faudra continuer dans cette voie.

Y. CORVELLEC souligne l'investissement positif de certaines personnes durant les stages "formation techniciens".

- Formation arbitrage:

La formation arbitrage a été validé en urgence.

E. PINEL regrette que la Ligue ne fasse pas venir 1 personne pour valider la formation quand il y a 8 stagiaires de l'Yonne ! et que toutes les formations se déroulent dans le Doubs ou le Jura

JMC rappelle que la ligue préfère privilégier les départements leader en nombre, en structure... ce qui n'est pas en soi inconcevable pour favoriser la formation.

JMC avait demandé que dans le cadre de l'organisation des formations, que les comités soient plus investis et mettent en place les formations dans le cadre des candidatures des participants, du lieu de formation et sollicité à la ligue cette formation « clefs en mains » comme le comité de l'Yonne l'a fait sur les 4 dernières années. Cette discussion au fond ne s'est pas déroulée faute de réunion des présidents de comité au cours de l'année écoulée et de convocation. Cet investissement aurait peut-être permis d'éviter l'annulation de formations faute de candidats.

La formation de la CLOT a été complète.

Pas de formation JA. Les clubs vont avoir des problèmes à terme.

Une formation Poona, outils fédéraux a été faite à Villeneuve-sur-Yonne par Y. CORVELLEC.



ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL BADMINTON 89

Formations disponibles :

*CEC (obtention de temps pour le bénévolat).

*RGPD gratuite sur la CNIL.

- Rapport stage jeunes :

Bonne dynamique. Beaucoup de demande. Cela implique de l'aide.

Une meilleure fréquentation pourrait être envisager en pouvant lier le stage le matin avec une compétition l'après-midi.

- Rapport DAD:

Le passage par le DAD (poussins) est obligatoire pour les jeunes qui voudraient prétendre à un niveau régional ou plus.

Pour avoir du Haut Niveau, il faut avoir du mini bad.

Aucun jeune n'a été retenu au DAR cette année.

4°) Information sur la conformité du comité au regard des obligations RGPD.

La mise en conformité RGPD a été faite. Celle-ci était gratuite (confirmé par la juriste de la fédération). Samuel DESCHAMPS a convaincu JMC de la faire. Le travail a été conséquent (64 pages de rapport d'audit).

A ce jour, le CDBad89 fait parti des moins mauvais élèves. Il faudra continuer car les textes, les obligations, les techniques, les moyens de communications évoluent.

Les clubs doivent y être sensibilisés.

Les données collectées doivent être éliminées.

La fédération a payé la mise ne place du contrat, la suite sera payante.

La conformité avec la CNIL est également bien.

Les clubs peuvent faire la formation avec la CNIL (gratuite).

Référent DPO : Y. CORVELLEC.

M.HENNEQUIN confirme qu'il devient difficile d'être bénévole. La mutation du sport vers le sport " plus loisir" n'est pas adaptée aux fédérations. Aujourd'hui, les pratiquants sont des consommateurs.

Il préconise l'entraide entre 2 clubs afin que ce soit plus structuré.

Le fait de manquer de jeunes fait qu'il y a moins de bénévoles, moins d'encadrants.



ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL BADMINTON 89

5°)Bilan financier définitif au 31 août 2019.

Résultat positif (561€).

Les recettes : subvention départementale (700€), levée de timbre (1500€), championnats de l'Yonne (2500€).

JMC a pris la décision de reconduire ce qui été fait depuis 4 ans pour la levée de timbre, afin que les clubs se ré-affilient.

Vote: 1 abstention, 0 contre. Approuvé.

6°) Bilan financier définitif au 31 aout 2020.

Résultats de la saison 2019-2020 : perte de 2657€

Plusieurs facteurs expliquent cette perte :

- * pas de subvention départementale car le dossier a été déposé trop tard.
- * La subvention de l'ANS (2000€) a été séparée en 2 : 1000€ pour l'année écoulée et 1000€ pour l'année à venir.
- * Subvention Ligue (1500€) : enjeu financier important, d'ou l'importance du dialogue de gestion. Pour la 2ème année consécutive l'Yonne est au 2eme rang des comités bénéficiaires ce qui prouvent sa dynamique malgré une dotation relative à la part nombre de licencié plus faible.
- * Manque estimé de 1400€ du championnat de l'Yonne double annulé cause Covid.
- * Dépense frais de stage, de détection (4000€).
- * Formation : 75% du coût des formation est pris en charge par le CDBAD89 (1973€).
- * Subvention Nathan BOUILLOT : 1400€

Il reste 14000€ de trésorerie.

Budget annuel = 6000€

Subvention FDVA « notre demande n'a pas été retenu car notre dossier n'était pas à jour à la date du dépôt des demandes soit au 15 mars 2020 alors que nous avons un document justifiant que notre dossier est complet le 6 mars 2020 et la notification SIRENE le 13 mars 2020, le comité n'est pas responsable en période de Covid du fait que le dossier n'a été traité que le 22 mars par le service des greffes. En outre, JMC estime que la décision régionale de maintenir la date de dépôt du département de l'Yonne au 15 mars estimant que l'Yonne n'était pas touché par la crise sanitaire !!!!!!!!! et accordant des délais à d'autres départements à crée une rupture d'égalité entre les départements.

En outre le compte ASSO étant public il a pu constater que des associations ayant mis à jour les formalités de leurs associations après la date du 15 mars 2020 ont bénéficié de subventions.



ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL BADMINTON 89

Jmc avait envisagé déposer un référé administratif, mais la procédure aurait pu trouver sa solution à une date incertaine au regard de la crise sanitaire, il a préféré par humeur ne pas inviter les services de l'état à notre AG.

M.HENNEQUIN est membre de la commission de la FDVA nous informe que tous les dossiers ont été traités en distanciel. Il va se renseigner pour le dossier du comité.

Vote: 1 abstention, 0 contre. Approuvé.

7°) Représentation du comité à l'AG de Ligue du 25/09/2020 (7 représentants).

Les présences rentrent dans les obligations du dialogue de gestion.

Le lieu n'est pas encore défini.

Les représentants du comité seront :

Sandrine MANIQUET, Emilie FAURE, Yan CORVELLEC, Martine HEINTZ.

Coup de gueule de JMC :

Selon mes convictions, un président de Ligue se doit de rassembler, respecter les structures mises en place et leurs composantes humaines.

le CD 89 a un référent technique membre de la commission ETR, reconnu comme tel par les instances de la ligue ; s'inquiétant de l'absence de tenue de la réunion de fin d'année de la commission ETR, le président répond que la réunion s'est déroulée et pour justifier la non-convocation de notre référent à la commission ETR « soyons franc et direct, personne ne t'apprécie et nous préférons des regroupements sans ta présence ».

Cette attitude traduit un irrespect des bénévoles, des propres institutions de la ligue et de notre département qui de ce fait est mis de côté.

JMC invite les représentants du comité à l'AG de ligue à élire des candidats respectueux des institutions et des bénévoles et des commissions mises en place, des principes démocratiques sans lesquels la vie associative est condamné ; en outre, il ne se déplacera pas en tant que licencié à cette AG.

8°)Paroles aux invités.

M. HENNEQUIN, président du comité olympique, prend la parole.

Il assiste à beaucoup d'AG. Il souhaite mettre en place un plan de relance. Les clubs en difficultés financières doivent consulter leur comité.



ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL BADMINTON 89

Beaucoup de collectivités ont ré ouvert les sites sportifs (avec des aménagements pour certains). Si certains ne sont pas ouverts, c'est souvent faute de personnel pour le ménage.

Certains clubs ont fait un deal en nettoyant eux-mêmes après leurs passages.

Il remercie JMC de s'être investi pendant 4 ans.

Il invite le nouveau bureau à venir se présenter, demander des renseignements. Il est ouvert pour régler certaines problématiques.

A. LESAGE, chargé de développement par la Ligue, prend la parole. Il est basé à Dijon.

C'est sa 2eme AG. Il remercie le comité de l'avoir invité.

Il a noté les problématiques au niveau des jeunes, de la formation.

Il travaille sur les besoins et les attentes des clubs.

Pour lui, il faut revoir le format des CDJ.

Des critères, système d'attribution, du dialogue de gestion ont été retravaillés.

9°) Questions diverses.

Pas de questions diverses abordées.

A l'issue de l'AG, se tient une AG EXTRAORDINAIRE.

CETRE Jean-Marc ,

Président CDBad89.

FISHER Stéphanie,

Secrétaire CDBad89.